

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

VEGA 2015-2019 (FR0010147975)

OPCVM de droit français géré par VEGA INVESTMENT MANAGERS appartenant au groupe BPCE

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion de l'OPCVM, est de surperformer l'indicateur de référence, composé du Dow Jones Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis (poche actions) + Indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury coupons réinvestis (poche Obligataire) + EONIA capitalisé (poche monétaire), en s'exposant de façon décroissante aux marchés actions au profit des marchés obligataires et monétaires. Cet objectif est réalisé à travers une exposition aux marchés d'actions et de taux, avec un niveau de risque qui diminue au fur et à mesure que l'on s'approche de la période 2015-2019.

Tableau fourni à titre indicatif : l'allocation stratégique est recalculée chaque trimestre

Durée restant à courir	Date	Actions	Obligations	Monétaire
15 ans	01/01/2005	79.4	15.6	5.0
10 ans	01/01/2009	59.4	35.6	5.0
8 ans	01/01/2011	48.8	46.3	5.0
3 ans	01/01/2015	9.8	58.8	31.5

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant et donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

La part de chacun des indices de référence est recalculée chaque trimestre conformément à l'allocation stratégique définie dans la stratégie d'investissement ci-dessous.

L'OPCVM est principalement investi sur 3 poches distinctes :

- en obligations : la poche est constituée d'emprunts d'Etat et de titres du secteur privé, ayant une notation minimum de A- (Standard and Poor's)
- en actions et valeurs assimilés des pays de la zone euro, et des pays membres de l'OCDE (hors zone euro), ainsi que, dans la limite maximale de 10%, en parts et actions d'OPCVM, FIA et Fonds d'investissement de droit étranger.
- en instruments du marché monétaire, à travers des titres de créances négociables en direct se limitant à des échéances inférieures ou égales à un an, libellés en euro et émis par un Etat membre de la zone euro (principalement des bons du Trésor à Taux Fixe – BTF), des obligations d'échéance inférieure à un an dont la notation minimale est A- (Standard & Poor's)).

L'allocation stratégique repose sur une évolution de l'exposition aux marchés actions, obligataires et monétaires.

Cette stratégie se traduit par un schéma dit de l'« exposition aux marchés glissante ». Il s'agit d'un schéma prédéfini indépendant de la conjoncture des marchés actions. Le schéma se décompose en 3 phases :

- Lorsque la sortie est éloignée de plusieurs années, le portefeuille est composé d'une part importante d'actions européennes et étrangères.
- A mesure que l'échéance de la sortie approche, les investissements en obligations et titres de créances libellés en euros augmentent progressivement au détriment des actions.
- En fin de vie, et dans l'objectif de sécuriser les actifs, les supports monétaires représentent une part prédominante du portefeuille.

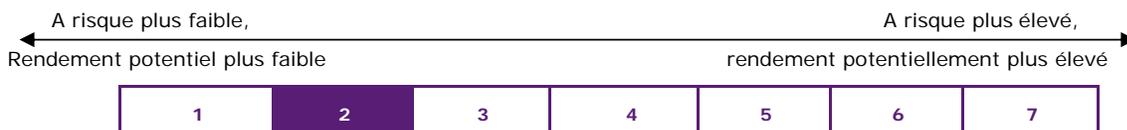
La sensibilité de la partie obligataire du portefeuille est comprise entre 0 et 8

Dans un but de couverture ou de renforcement des expositions sur les marchés taux, actions et change, l'OPCVM est également appelé à intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés français ou étrangers.

Les demandes de rachat sont reçues chaque semaine, et sont exécutées de façon hebdomadaire tous les vendredis avant 12 heures.

La durée de placement recommandée correspond à une sortie entre 2015 et 2019. L'OPCVM capitalise ses sommes distribuables (Résultat net et plus-value réalisées).

Profil de risque et rendement



Au regard de la stratégie d'investissement actuelle, l'indicateur de risque et de rendement de niveau 2 reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés actions et obligataire

Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.

La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Détails des Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

L'OPCVM est soumis au risque de crédit. En cas de faillite ou de dégradation de la qualité des émetteurs d'obligations ou titres de créance, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pourriez payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

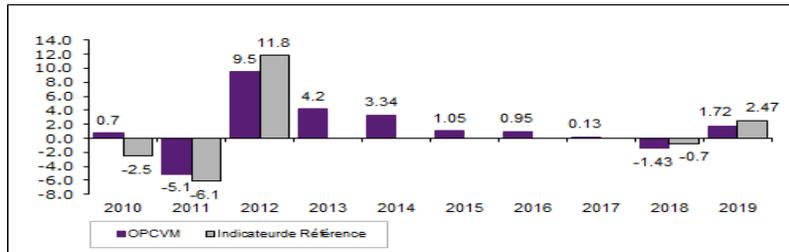
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année*	
Frais courants	0.50 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances*	
Commission de performance	Néant

* ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter aux pages 13 et 14 du prospectus de l'OPCVM disponible sur demande auprès de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Performances passées de VEGA 2015-2019 :



A compter du 29/12/2017, l'indicateur de référence du fonds est composé des indices Euro Stoxx 50 DNR + Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury + EONIA Capitalisé.

La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'Indicateur de Référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison

Depuis le 1er janvier 2013 les performances de l'indicateur de référence sont pour la part actions calculées dividendes nets réinvestis contre non réinvestis précédemment.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures qui ne sont pas constantes dans le temps.

L'OPCVM a été créé en 2005.

Les performances de l'OPCVM sont calculées nettes de frais.

Les performances passées ont été évaluées en euro.

Informations pratiques :

Dépositaire : Caceis Bank

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques et toute information complémentaire, relative notamment à la valeur liquidative, sont consultables au siège social de VEGA INVESTMENT MANAGERS (115, rue Montmartre - CS 21818 - 75080 Paris Cedex 02) et/ou peuvent être adressés dans un délai d'une semaine sur demande écrite auprès de cette dernière.

La composition trimestrielle de l'indicateur de référence ainsi que l'historique de sa valeur seront adressées à tout souscripteur qui en ferait la demande auprès VEGA INVESTMENT MANAGERS.

La responsabilité de VEGA INVESTMENT MANAGERS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La réglementation fiscale française peut avoir un impact sur les investisseurs.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.vega-im.com

L'OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

VEGA INVESTMENT MANAGERS est agréée en France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2020.